

Annnonce pour le recrutement de trois (03) Officiers de Port

L'Agence Nationale des Ports (ANP) organise un concours pour le recrutement **de trois (03) Officiers de Port** classés à la Catégorie « Cadres Supérieurs », ayant le profil indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° du Poste	Affectation	Nombre de postes à pourvoir	Profil demandé
08-2023	Al-Hoceima	01	Formation : Lauréat d'un établissement public de la marine marchande ou équivalent ; Titulaire de : Brevet de Capitaine au Long Cours ou Brevet d'Officier Mécanicien de 1 ^{ère} classe ou Diplôme de Capitaine au Long Cours ou Diplôme d'Officier Mécanicien de 1 ^{ère} classe ou Brevet de Lieutenant au Long Cours ; Missions et attributions : (ci-joint, la fiche de poste) ; Age : Maximum 40 ans à la date limite de dépôt des dossiers de candidature ; Nationalité : Marocaine.
	Jorf Lasfar	01	
	Laâyoune	01	

I. Dossier de candidature :

- Les pièces composant le dossier de candidature **scanné** sont les suivantes :
 - ☞ Une copie de la CIN originale (Recto-verso) ;
 - ☞ Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé ;
 - ☞ Une copie du relevé de navigation (**à insérer au niveau de la rubrique « إضافة وثيقة »**) (les candidats présélectionnés doivent être munis du **relevé de navigation original lors des épreuves écrites**) ;
 - ☞ Une copie du diplôme original ; (Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur :
 - Les **diplômes et les attestations** délivrés par les universités et les établissements **d'enseignement supérieur privé** reconnus par l'Etat, **doivent obligatoirement être visés par le président de l'université publique** dont relèvent ces universités et établissements et ce, conformément au décret n° 2.14.665 (article 7).
 - Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un établissement étranger accompagné de tous les documents réglementaires prouvant ladite équivalence (Décision d'équivalence, bulletin officiel,... : **à insérer au niveau de la rubrique « إضافة وثيقة »**).
- ☞ Le dossier de candidature doit parvenir avant le **10 SEP. 2023** à **23h 59min** ;
- ☞ Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : www.depot.emploi-public.ma. A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suite de la part de l'ANP.

II. Organisation du Concours :

- ☞ Le concours se déroulera en deux (02) épreuves (épreuve écrite et épreuve orale). Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve écrite sont éligibles à passer l'épreuve orale ;
- ☞ Les candidats retenus sur la base de la note moyenne des deux épreuves (écrite et orale), seront classés par ordre de mérite et dans la limite du nombre de postes à pourvoir ;
- ☞ La date et lieu du concours, la liste des candidats présélectionnés, la liste des candidats admis et la liste d'attente seront publiés sur les sites web : www.emploi-public.ma et www.anp.org.ma ;
- ☞ Les candidats admis seront également informés par e-mail.

NB :

- Les fichiers doivent être de type : PDF, JPG, PNG ;
- La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 (Mo) ;
- Le recrutement n'est définitif qu'après la production de tous les documents constitutifs du dossier administratif ;
- Pour plus d'informations concernant les modalités de candidatures en ligne, un guide d'utilisateur est disponible sur le lien suivant : www.depot.emploi-public.ma ;
- Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter la Direction des Ressources Humaines à l'adresse suivante : candidatures@anp.org.ma.

Directeur de la Police Portuaire
et Réglementation

Amine EL KARAM

DRH/PI

18 AOUT 2023